

Indicateurs de progrès d'une communauté : itinérance chronique

Date de la dernière mise à jour : 1^{er} mars 2021

Survol : Indicateurs de progrès d'une communauté concernant les personnes en situation d'itinérance chronique

Prêt pour zéro Canada (PPZ-C) aide les communautés à franchir des étapes qui témoignent de leur succès dans l'amélioration des systèmes, la réduction de l'itinérance chronique et, ultimement, la fin fonctionnelle de l'itinérance chronique. Ces indicateurs de progrès d'une communauté (IPC) sont mesurables, fondés sur des preuves et des données, et validés par un processus de confirmation cohérent et normalisé mené par le personnel de PPZ-C. Les IPC comprennent :

- Une liste par nom chronique de qualité
- Un accès coordonné de qualité de Vers un chez-soi
- Un accès coordonné de qualité de base
- Des réductions de l'itinérance chronique par rapport au point de référence
- Une étape finale de l'itinérance chronique
- Un zéro fonctionnel de l'itinérance chronique (atteint)
- Un zéro fonctionnel de l'itinérance chronique (maintenu)

Le document suivant a pour but de donner un aperçu approfondi de chaque IPC, des exigences de confirmation et de maintien, et des détails sur les endroits où les IPC peuvent être visualisés. Des informations plus détaillées sont disponibles par le biais de liens intégrés dans ce document et sur demande auprès de la directrice de Prêt pour zéro Canada, Marie Morrison, à marie@caeh.ca.

Liste par nom chronique de qualité

Définition:

Une liste par nom chronique de qualité (LPN-C-Q) est une liste en temps réel de toutes les personnes en situation d'itinérance chronique dans votre communauté. Elle comprend un ensemble solide de points de données qui permettent un accès coordonné et une priorisation au niveau des ménages et de comprendre les flux d'entrée et de sortie des personnes sans-abri au niveau du système. Ces données exploitables en temps réel permettent le triage vers les services, l'évaluation des performances du système et la mobilisation (pour les politiques et les ressources nécessaires pour mettre fin à l'itinérance chronique)ⁱ.



PPZ-C a développé une fiche d'évaluation de la LPN, ainsi qu'un processus de soumission et d'examen des données qui aide une communauté à élaborer, confirmer et entretenir une liste par nom de qualité. La réalisation d'une liste par nom de qualité pour l'itinérance chronique par le biais d'une LPN qui inclut toutes les personnes sans-abri connues et consentantes aidera les communautés désignées à remplir le rapport communautaire sur l'itinérance de Vers un chez-soi. Des détails supplémentaires sont disponibles dans le Rapport communautaire en matière d'itinérance de Vers un chez-soi : Outils de production de rapports. Les communautés désignées qui soumettront un RCMI et qui ont rempli la version 3.0 de la fiche d'évaluation de l'ACMFI sont encouragées à se référer à leurs réponses dans la fiche d'évaluation de la LPN pour les aider à remplir le RCMI.

Des détails supplémentaires sont disponibles dans le Guide d'évaluation 3.0 de la liste par nom (LPN) de l'ACMFI.

Exigences pour la confirmation :

Pour que PPZ-C confirme la réalisation d'une LPN-C-Q, une communauté doit avoir complété :

- la fiche d'évaluation de la liste par nom chronique de base de l'ACMFI, avec un résultat de 10/10
- l'outil de participation des fournisseurs
- quatre mois consécutifs de données complètes sur la liste par nom, les trois derniers mois étant fiables avec une marge d'erreur de 15 % (plus de détails ici)

Les outils et l'infrastructure de données permettant de démontrer ces exigences sont disponibles dans chaque trousse du changement des communautés.

Ces exigences sont confirmées par le personnel de Prêt pour zéro Canada. En outre, une communauté doit être prête à établir un « mois de référence » (généralement au cours des trois mois de données fiables). Le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique active au cours de ce mois sera utilisé pour mesurer les réductions à venir.

Exigences pour le maintien :

Une fois que PPZ-C a confirmé qu'une communauté a réalisé une liste par nom chronique, la communauté ne perdra généralement pas ce statut. Dans de rares circonstances, comme le fait qu'une communauté ne soumette pas de données sur les personnes en situation d'itinérance chronique pendant une période prolongée, le personnel de PPZ-C pourrait revoir le statut LPN-C-Q afin d'élaborer un plan pour que la communauté revienne sur la bonne voie.

Visualisations:

Le statut LPN-C-Q des communautés participant à PPZ-C est affiché publiquement sous la rubrique « <u>Progrès des collectivités</u> » ainsi que dans leur tableau de bord public sur le site Web de PPZ-C.



Les communautés participantes peuvent également suivre leurs progrès vers la LPN-C-Q et voir leur statut affiché sous la rubrique « aperçus de la fiche d'évaluation » dans leur système de suivi de la gestion des performances.

Chronic By-Name List Link to Chronic By-Name List Scorecard Date Complete chronic BNL data 3-month data scorecard Date PPT Baseline By-Name List submitted reliability confirmed by IA confirmed by IA month achieved

Accès coordonné de qualité de Vers un chez-soi

Définition:

Toutes les communautés désignées par Vers un chez-soi sont tenues de mettre en place un système d'accès coordonné d'ici le 31 mars 2022ⁱⁱ. Vers un chez-soi définit l'accès coordonné comme un processus par lequel les personnes et les familles sans-abri ou à risque de le devenir ont accès à un logement et à des services de soutien, sur la base d'un ensemble normalisé de procédures pour l'accueil des clients, l'évaluation des besoins, le jumelage et l'aiguillage vers un logementⁱⁱⁱ.

PPZ-C a élaboré une fiche d'évaluation de l'AC qui aide une communauté à répondre aux exigences minimales de <u>Vers un chez-soi</u> en matière d'AC, telles que décrites dans les <u>Directives de Vers un chez-soi</u> : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance et précisées dans le <u>Guide sur l'accès coordonné de Vers un chez-soi</u> et le <u>Guide de référence du Rapport communautaire en matière d'itinérance (RCMI) de Vers un chez-soi</u>. Les communautés qui soumettront un RCMI et qui ont rempli la version 3.0 de la fiche d'évaluation de l'AC de l'ACMFI sont encouragées à se référer à leurs réponses dans la fiche d'évaluation de l'AC pour les aider à remplir le RCMI.

Des détails supplémentaires sont disponibles dans le Guide de la fiche d'évaluation 3.0 de l'accès coordonné (AC) de l'ACMFI.

Exigences pour la confirmation :

Pour que PPZ-C confirme qu'une communauté répond aux exigences minimales de l'accès coordonné de Vers un chez-soi (AC VCS), une communauté doit avoir complété :

- la fiche d'évaluation de l'accès coordonné de l'ACMFI avec une note de 7/7 pour le niveau de Vers un chez-soi
- l'outil de participation des fournisseurs
- les documents écrits confirmés sur la liste de vérification des documents écrits de l'AC

Les outils permettant de répondre à ces exigences sont disponibles dans chaque trousse du changement des communautés.



Ces exigences sont confirmées par le personnel de PPZ-C.

Exigences pour le maintien :

Une fois que PPZ-C a confirmé qu'une communauté a bien rempli les conditions minimales pour l'accès coordonné de Vers un chez-soi, la communauté ne perdra généralement pas ce statut. Dans de rares circonstances, le personnel de PPZ-C pourrait revoir le statut AC VCS afin d'élaborer un plan pour que la communauté revienne sur la bonne voie en cas de problèmes graves.

Visualisations:

Le statut AC VCS des communautés participant à PPZ-C est affiché publiquement sous la rubrique « <u>Progrès des collectivités</u> » ainsi que dans leur tableau de bord public sur le site Web de PPZ-C.

Les communautés participantes peuvent également suivre leurs progrès vers l'AC de Vers un chez-soi et voir leur statut affiché sous la rubrique « aperçus de la fiche d'évaluation » dans leur système de suivi de la gestion des performances.

Coordinated Access											
Link to Coordinated Access Scorecard											
Date RH CA Scorecard confirmed by IA	Date PPT confirmed by IA (for RH)	Date Basic CA Scorecard confirmed by IA	Date PPT confirmed by IA (for Basic)	Date RH CA	Date Basic CA						

Accès coordonné de qualité de base

Définition:

L'accès coordonné est un moyen pour les communautés d'assurer l'uniformité du processus par lequel les personnes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance ont accès à un logement et à des services connexes dans une région géographique donnée. Les composantes de base d'un solide système d'accès coordonné incluent une approche Logement d'abord, des données en temps réel sur l'offre et la demande des ressources en matière de logement, ainsi qu'une approche simplifiée de prestation de services comportant des points d'accès aux services et un flux de travail normalisé pour le triage et l'évaluation; la priorisation; ainsi que le jumelage et l'aiguillage vers les logements vacants. L'accès coordonné de qualité de base comprend des éléments supplémentaires au-delà de la définition de l'accès coordonné de Vers un chez-soi qui sont considérés comme des pratiques exemplaires et soutiennent les efforts pour réduire l'itinérance.

Exigences pour la confirmation:

Pour que PPZ-C confirme qu'une communauté répond aux exigences minimales de l'accès coordonné de qualité de base (ACQB), une communauté doit avoir complété :



- la fiche d'évaluation de l'accès coordonné de l'ACMFI avec une note de 7/7 pour le niveau de Vers un chez-soi ET une note de 16/16 pour le niveau de base
- l'outil de participation des fournisseurs
- les documents écrits confirmés sur la liste de vérification des documents écrits de l'AC

Les outils permettant de répondre à ces exigences sont disponibles dans chaque trousse du changement des communautés.

Ces exigences sont confirmées par le personnel de PPZ-C.

Exigences pour le maintien :

Une fois que PPZ-C a confirmé qu'une communauté a bien atteint le statut ACQB, la communauté ne perdra généralement pas ce statut. Dans de rares cas, le personnel de PPZ-C pourrait revoir le statut ACQB afin d'élaborer un plan pour que la communauté revienne sur la bonne voie en cas de problèmes graves.

Visualisations:

Le statut ACQB des communautés participant à PPZ-C est affiché publiquement sous la rubrique « <u>Progrès des collectivités</u> » ainsi que dans leur tableau de bord public sur le site Web de PPZ-C.

Les communautés participantes peuvent également suivre leurs progrès vers l'AC de base et voir leur statut affiché sous la rubrique « aperçus de la fiche d'évaluation » dans leur système de suivi de la gestion des performances.



Réductions de l'itinérance chronique par rapport au point de référence

Définition:

Une communauté peut avoir réduit le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique de 10 % ou 50 % par rapport au point de référence lorsque le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique est inférieur de 10 % ou 50 % à ce qu'il était au cours du mois de référence pendant trois mois consécutifs.

Le point de référence est le point à partir duquel le changement peut être mesuré. Pour les communautés de PPZ-C, un point de référence renvoie au nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au cours de leur mois de référence. Un mois de référence est déterminé



lorsqu'une communauté obtient une liste par nom chronique de qualité. Un mois de référence peut être modifié par PPZ-C, en consultation avec la communauté, si :

- la communauté indique qu'une amélioration du processus, telle qu'un nettoyage des données, est à l'origine d'une augmentation ou d'une diminution soudaine; ou
- les données sur les personnes en situation d'itinérance chronique active de la communauté augmentent de 50 %.

Exigences pour la confirmation:

Pour que PPZ-C confirme qu'une communauté a réduit son nombre de personnes en situation d'itinérance chronique par rapport au point de référence, une communauté doit avoir démontré :

- une réduction de 10 % ou de 50 % du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique par rapport au mois de référence, pendant trois mois consécutifs
- des données chroniques complètes et fiables, avec une marge d'erreur de 15 %

L'infrastructure de données permettant de répondre à ces exigences est disponible dans chaque trousse du changement des communautés.

Ces exigences sont confirmées par le personnel de PPZ-C.

Exigences pour le maintien :

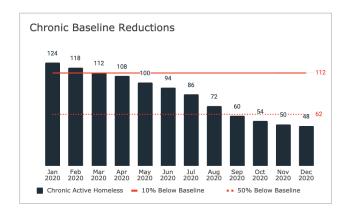
Une fois que PPZ-C a confirmé qu'une communauté a réduit son nombre de personnes en situation d'itinérance chronique par rapport au point de référence, la communauté conservera ce statut tant qu'elle maintiendra une réduction de 10 % ou de 50 % par rapport à son point de référence. Si une communauté obtient ce statut et dépasse ensuite le seuil de référence, mais qu'elle revient en dessous dans les six mois, on considère qu'elle maintient son statut. Il n'est pas nécessaire de passer trois mois consécutifs sous le niveau de référence. S'il faut plus de six mois (depuis l'obtention du statut) à une communauté pour passer sous le niveau de référence, elle doit faire preuve de trois mois consécutifs avant d'être à nouveau reconnue pour une réduction par rapport au point de référence.

Visualisations:

Les réductions par rapport au point de référence des communautés participant à PPZ-C sont affichées publiquement sous la rubrique « <u>Progrès des collectivités</u> » ainsi que dans leur tableau de bord public sur le site Web de PPZ-C.

Les communautés participantes peuvent également suivre leurs progrès vers les réductions par rapport au point de référence et voir leur statut affiché sous la rubrique « Tableau de bord des données LPNQ » dans leur système de suivi de la gestion des performances.





Le graphique « Réductions en dessous du point de référence de l'itinérance chronique » débute par le mois de référence et est suivi par les 12 derniers mois de données soumises. Une communauté qui maintient trois mois consécutifs en dessous du point de référence (10 % ou 50 %) peut être reconnue comme ayant atteint un indicateur de progrès d'une communauté.

Étape finale de l'itinérance chronique

Définition:

Les communautés participant à PPZ-C qui se rapprochent d'une fin fonctionnelle de l'itinérance chronique sont considérées comme étant à l'« étape finale ».

Exigences pour la confirmation:

Pour qu'il soit confirmé qu'une communauté se trouve bien à l'étape finale, la communauté doit avoir démontré :

- au moins six mois de données de la LPN-C-Q parfaitement équilibrées
- un engagement actif avec le soutien de PPZ-C
- une équipe de dirigeants locaux performante, qui a la volonté d'atteindre le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique

L'infrastructure de données permettant de répondre à ces exigences est disponible dans chaque trousse du changement des communautés.

Ces exigences sont confirmées par le personnel de PPZ-C. De plus, PPZ-C réalisera des projections de données démontrant ce qu'il faudrait pour atteindre le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique dans un délai maximum de 12 mois. Enfin, la communauté et PPZ-C doivent convenir que ces projections sont réalisables.

Exigences pour le maintien :

Pour demeurer à l'étape finale, les communautés doivent démontrer qu'elles ont progressé vers le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique, qui est aligné sur les projections réalisées pendant le processus de



confirmation. Si une communauté s'écarte de ces projections avec une augmentation des données sur les personnes en situation d'itinérance chronique active, la communauté peut temporairement sortir de l'étape finale. PPZ-C continuera à travailler avec la communauté participante pour soutenir sa progression vers le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique.

Visualisations:

S'il est confirmé qu'une communauté participant à PPZ-C se trouve à l'étape finale, son statut sera affiché publiquement sous la rubrique « <u>Progrès des collectivités</u> » du site Web de PPZ-C.

Les communautés participantes dont le statut d'« étape finale » a été confirmé verront leurs projections ajoutées sous la rubrique « Tableau de bord des données LPNQ » dans leur système de suivi de la gestion des performances.

Community Progress Indicator:

mm yyyy	Active Homeless	Move Ins	Moved to Inactive	Newly Identified	Aged In	Returned - Inactive	Returned - Housing	Monthly Net Change	Monthly Data Reliability	
Jul 2020	8	4	2	1	0	0	0	-5		Submitted data
Aug 2020	9	2	0	1	1	0	1	1	0%	
Sep 2020	15	2	0	2	4	0	2	6	0%	
Oct 2020	11	3	2	1	0	0	0	-4	0%	
Nov 2020	11	1	0	1	0	0	0	0	0%	
Dec 2020	4	10	0	2	0	0	1	-7	0%	
Jan 2021	4	2	1	1	0	1	1	0	0%	
Feb 2021	3	2	0	1	0	0	0	-1	0%	
Mar 2021	3	1	0	0	0	0	1	0	0%	
Apr 2021	2	2	1	1	0	1	0	-1	0%	Projected data
May 2021	2	1	0	0	0	0	1	0	0%	
Jun 2021	1	2	0	1	0	0	0	-1	0%	

The Home Stretch table displays 6 months of chronic QBNL data (as submitted by the community), followed by 6 months of projected data. Projected data is entered by BFZ-C staff based on previous data trends, with the goal of having perfectly balanced data.

Zéro fonctionnel de l'itinérance chronique (atteint)

Définition:

Un zéro fonctionnel de la fin de l'itinérance signifie que les communautés ont une réponse systémique en place qui garantit que l'itinérance (sans abri, dans un refuge, logé provisoirement ou risque imminent d'itinérance) est évitée autant que possible ou sinon, est une expérience rare, brève et non récurrente.

Le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique (ZF-C) est atteint lorsque l'itinérance chronique concerne 3 personnes ou moins pendant trois mois consécutifs, tel que mesuré par la LPN-C-Q d'une communauté. Pour les grandes communautés comptant plus de 4 000 personnes en situation d'itinérance active sur leur liste par nom, l'itinérance chronique représente moins de 0,1 % de leur population itinérante active pendant trois mois consécutifs, tel que mesuré par leur LPNQ.



Exigences pour la confirmation :

Pour qu'il soit confirmé qu'une communauté a atteint le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique, la communauté doit avoir complété :

- au moins six mois de données LPN-C-Q parfaitement équilibrées
- trois mois consécutifs d'itinérance chronique représentant 3 personnes ou moins, tel que mesuré par la LPN-C-Q de la communauté. Pour les plus grandes communautés, trois mois consécutifs d'itinérance chronique représentant moins de 0,1 % de leur population itinérante active tel que mesuré par leur LPNQ.
- une étude de cas sur le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique
- une liste de vérification pour l'évaluation du zéro fonctionnel de l'itinérance chronique

L'infrastructure de données permettant de répondre à ces exigences est disponible dans chaque trousse du changement des communautés.

Ces exigences sont confirmées par le personnel de PPZ-C.

Exigences pour le maintien:

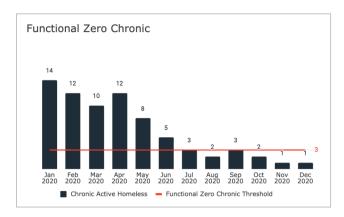
Si une communauté participant à PPZ-C a atteint le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique, elle ne perdra pas ce statut. Notez que « zéro fonctionnel de l'itinérance chronique (maintenu) » est un indicateur de progrès d'une communauté supplémentaire (décrit ci-dessous).

Visualisations:

S'il est confirmé qu'une communauté participant à PPZ-C a atteint le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique, son statut sera affiché publiquement sous la rubrique « <u>Progrès des collectivités</u> » ainsi que dans son tableau de bord public sur le site Web de PPZ-C.

Les communautés participantes peuvent également suivre leurs progrès vers l'atteinte du zéro fonctionnel de l'itinérance chronique sous la rubrique « Tableau de bord des données LPNQ » dans leur système de suivi de la gestion des performances. Cette visualisation est ajoutée pour les communautés lorsqu'elles ont 10 - 20 personnes en situation d'itinérance active sur leur LPN-C-Q.





Le graphique « Zéro fonctionnel de l'itinérance chronique » débute par le mois de référence et est suivi par les 12 derniers mois de données soumises. Une communauté doit démontrer que trois mois consécutifs sont égaux ou inférieurs au seuil du zéro fonctionnel de l'itinérance chronique pour être reconnue comme ayant atteint le seuil du zéro fonctionnel de l'itinérance chronique.

Zéro fonctionnel de l'itinérance chronique (maintenu)

Définition:

Une fois qu'une communauté a atteint le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique, les données de la LPN-C-Q continuent d'être utilisées pour vérifier si le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique est maintenu.

Exigences pour la confirmation:

Pour qu'il soit confirmé qu'une communauté réussit à maintenir le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique, celle-ci doit avoir démontré :

- la réalisation du zéro fonctionnel de l'itinérance chronique
- trois mois consécutifs d'itinérance chronique en dessous du seuil du zéro fonctionnel de l'itinérance chronique (*après* avoir atteint le seuil du zéro fonctionnel de l'itinérance chronique)

L'infrastructure de données permettant de répondre à ces exigences est disponible dans chaque trousse du changement des communautés.

Ces exigences sont confirmées par le personnel de PPZ-C.

Exigences pour le maintien :

Une fois que PPZ-C a confirmé qu'une communauté maintient le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique (ZF-C), la communauté conservera ce statut tant qu'elle restera en dessous de son seuil du zéro fonctionnel de l'itinérance chronique. Si une communauté obtient le statut ZF-C (maintenu) et



passe au-dessus de son seuil du zéro fonctionnel de l'itinérance chronique, mais repasse en dessous au bout de six mois, elle est considérée comme étant en cours de maintien. Elle n'a pas besoin de passer trois mois consécutifs en dessous de son seuil du zéro fonctionnel de l'itinérance chronique. S'il faut plus de six mois à une communauté pour repasser sous son seuil du zéro fonctionnel de l'itinérance chronique (après l'obtention du statut), elle doit faire preuve de trois mois consécutifs avant d'être à nouveau reconnue pour le ZF-C (maintenu).

Visualisations:

S'il est confirmé qu'une communauté participant à PPZ-C a maintenu le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique, son statut sera affiché publiquement sous la rubrique « <u>Progrès des collectivités</u> » ainsi que dans son tableau de bord public sur le site Web de PPZ-C.

Les communautés participantes peuvent également suivre leurs progrès quant au maintien du zéro fonctionnel de l'itinérance chronique sous la rubrique « Tableau de bord des données LPNQ » dans leur système de suivi de la gestion des performances.

i https://fr.bfzcanada.ca/listes-par-nom/

^{II} Les communautés désignées qui ont adhéré en 2020 ont jusqu'au 31 mars 2023 pour mettre en place un système d'accès coordonné.

https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/directives.html#h2.3-h3.4

iv https://fr.bfzcanada.ca/acces-coordonne/